

# FORMATION en PRÉSENTIEL AUDIT DE SURVEILLANCE 14 HEURES

## FORMATION EN PRÉSENTIEL

[Action de formation] - (articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail). *Présentiel et distanciel (Art. D 6313-3-1 du Code du travail).*

## PRÉ-REQUIS, OBJECTIFS, PUBLIC VISÉ.

**Pré-requis:** aucun pré-requis

**Personne(s) concernée(s):** Professionnel.le détenteur.trice d'un numéro de déclaration d'activité ou NDA (pré-requis impératif), vous souhaitez :

### Objectifs:

- Acquérir les fondamentaux de la démarche qualité dans le conseil et la formation
- Maîtriser le processus de certification qualité avec le Référentiel National Qualité
- Bénéficier d'une formation-action dont l'animation et l'accompagnement sont effectués par un consultant ayant obtenu la certification QUALIOP1 et l'audit de surveillance pour son organisme
- Aborder avec confiance la préparation de l'audit de surveillance.
- Apprendre à utiliser sa certification pour renforcer la confiance de ses clients et développer son activité.

**Information Handicap :** Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH et FIPHP

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Identification des besoins** de chaque participant en amont de la formation: entretien téléphonique individuel avec le formateur ou échanges par email.
- Apports théoriques et travaux pratiques,
- Séquences de progression basées sous forme de questionnaires et d'exercices individuels.
- Carte mentale dédiée à l'action de formation
- Analyse des textes en vigueur, accent mis sur les nouvelles exigences réglementaires pour l'audit de surveillance.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIELS :

- Micro-ordinateur et mise en place de supports distanciels partagés en ligne de la salle de formation.
- Ventilation équilibrée entre les exercices pratiques et la théorie du RNQ.
- Un protocole de formation est construit pour chaque stagiaire en fonction des attentes exprimées. Il peut combiner les 14 heures avec des séquences pédagogiques alternant travaux pratiques et théorie sur le PDCA en permettant ainsi au mieux aux attentes de l'auditeur.
- Possibilités d'utiliser les cartes mentales ou mindmap avec l'application Xmind pour mieux manipuler critères et indicateurs et amélioration continue.

## PROGRAMME

### 1 - La démarche qualité du professionnel :

- Les fondamentaux de la qualité: contexte, principes & outils
- Les dernières évolutions du cadre réglementaire : Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des certificateurs - les 6 critères du Décret qualité du 30 juin 2015
- Les acteurs du marché de la formation professionnelle
- L'audit de surveillance.

## 2 - Élaborer son audit de surveillance :

- QUALIOPI : les 7 critères et 32 indicateurs les points sensibles et les preuves à développer.
- Attention faire la différence entre le «déclaratif» et la «preuve»
- Identification automatique des mises à jour
- Les bonnes habitudes à prendre, les agendas et les mécanismes de «mémoire procédurale» à élaborer
- Travaux pratiques : audit de surveillance, les arguments, les preuves, le cercle vertueux du PDCA.

## 3 – Préparer l'après audit de surveillance

- Validation des points à améliorer et preuves à générer. Prendre en compte à la fois la d'amélioration continue en l'adaptant à la profession et mettre en place des tableaux d'amélioration continue.
- Sensibiliser les salariés et les sous-traitants à la démarche.
- Gérer les non-conformités le jour de l'audit et mettre en place les postures adéquates pour y faire face dans le futur.
- Préparation à l'audit de surveillance. Mise en place d'un «Audit à Blanc»

# DURÉE DE LA FORMATION, HORAIRES :

## 14 heures au total soit

- 2 jours de 7 heures en présentiel avec le formateur. Horaires 8h30-12h30 et 14h00-17h00

# PARTICIPANTS - SANCTION - SUIVI

- 1 entreprise et 1 formateur. (one-to-one)
- Un questionnaire de satisfaction à chaud est réalisée à la fin de la formation.
- Un questionnaire à froid sous 4 mois sera envoyé au bénéficiaire.
- Un questionnaire de validation des acquis sera mis en place en début de formation et en fin de formation afin de mesurer la progression pédagogique.
- Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation indiquant l'atteinte des objectifs et le calendrier mis en place .
- Une attestation d'assiduité et de présence peut venir compléter le dispositif avec envoi au commanditaire de la formation si la demande en est faite. (L'envoi de ces documents se fera en ligne ou par retour de mail).

# DOCUMENTS CONTRACTUELS - PRIX - DÉLAI D'ACCÈS - FORMATEUR

- Toutes les actions de formation dispensées par ED FORMATION font l'objet d'une convention de formation ou d'un contrat individuel de formation professionnelle. Ces documents accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé et complet.
- Délai d'accès : la mise en place de la formation se met en place 11 jours après la signature de la convention
- Cette formation est animée en PRÉSENTIEL pour un seul organisme pratiquant le one-to-one avec un maximum de 4 participants de la même structure.
- Les délais de réponse à une demande d'information sont de 48h à 72h.
- L'inscription ne peut être confirmée qu'à réception de la convention ou du contrat signé et du règlement de l'acompte de 30 %. Une convocation sera transmise à toute personne inscrite au moins 11 jours avant le début de la formation.
- 1.200,00 (mille trois cents euros) Net de Taxe.
- Emmanuel DIAIS DESS en psychologie du travail. J'accompagne depuis 2005 les personnes, les équipes et les structures dans les domaines de la communication, des cartes mentales ou mind mapping et dans la montée en compétences pour obtenir QUALIOPI

*MÀJ 07 septembre 2022*